

## *La modalité épistémique dans des articles de recherche*

Vold, Eva Thue, Université de Bergen

Phénomènes linguistiques et genres discursif

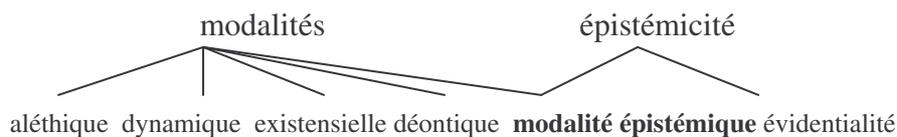
Résumé : Cet article porte sur l'emploi de modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche. Il est le fruit d'un projet de thèse (en cours) qui s'effectue dans le cadre du projet KIAP ([www.kiap.aksis.uib.no](http://www.kiap.aksis.uib.no)), un projet qui se propose d'étudier la variation disciplinaire et langagière dans le discours scientifique. Dans la présente contribution, il s'agira de la variation *disciplinaire* de l'emploi de modalisateurs épistémiques. La première partie de l'article est consacrée à la définition et la délimitation de la catégorie de modalité épistémique, et les relations entre cette catégorie modale et d'autres catégories apparentées sont brièvement examinées. Dans la seconde partie seront présentés quelques résultats préliminaires d'une étude comparative de 40 articles français tirés de deux disciplines différentes : la linguistique et la médecine. Seront abordées entre autres les questions suivantes : Quelle est la fréquence de modalisateurs épistémiques dans les deux disciplines ? Quels types de marqueurs sont préférés par les linguistes, et lesquels sont préférés par les chercheurs en médecine ? Dans quels contextes les utilise-t-on et quelles sont les fonctions communicatives de ces marqueurs ?

## Introduction

Cet article se scinde en deux : dans la première partie, je parlerai de la modalité épistémique d'un point de vue théorique pour expliquer ce que j'entends par ce terme et pour voir comment on peut distinguer ce type de modalité d'autres catégories apparentées. Dans la seconde partie, je présenterai quelques résultats de mes études portant sur l'emploi de modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche. Dans mon projet de thèse, j'étudie des articles de recherche rédigés en trois langues : français, norvégien et anglais et tirés de deux disciplines : la médecine et la linguistique. L'objectif principal de ce projet, qui est effectué dans le cadre du projet KIAP (voir [kiap.aksis.uib.no](http://kiap.aksis.uib.no)), est d'examiner dans quelle mesure il y a des différences et des ressemblances entre ces deux disciplines et entre les trois langues. S'il y a des différences, en quoi consistent-elles, et est-ce qu'elles sont liées plutôt à l'appartenance disciplinaire ou langagière des auteurs? Dans cet article, je me concentrerai sur les articles français exclusivement et donc sur la variation disciplinaire plutôt que sur la variation langagière.

## I Circonscrire la modalité épistémique

De mon point de vue, la modalité épistémique relève de deux catégories supérieures : la modalité et l'épistémicité – d'où l'appellation la *modalité épistémique*. La *modalité* est souvent définie comme les moyens langagiers qui expriment « l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (cette définition est empruntée à Le Querler, 1996, p. 14), ou – d'un point de vue plus philosophico-logique – comme ce qui nous permet de parler de mondes ou de situations possibles. L'*épistémicité* réfère aux moyens langagiers dont dispose le locuteur pour s'exprimer sur ses connaissances. Ces deux catégories principales regroupent pourtant, chacun à leur côté, d'autres sous-catégories outre celle de la modalité épistémique (voir figure) :



Il existe plusieurs types de modalité – dans la figure sont indiquées les modalités recensées par le philosophe et logicien von Wright (1951), mais les types de modalité reconnus varient

naturellement selon la typologie sur laquelle on s'appuie. En ce qui concerne l'épistémicité, cette catégorie ne regroupe qu'une catégorie à part la modalité épistémique, à savoir l'évidentialité. Avant de préciser les relations et les distinctions entre les différentes sous-catégories, nous allons regarder de plus près ce que c'est la modalité épistémique.

La modalité épistémique concerne nos connaissances du monde, elle exprime les jugements du locuteur par rapport à la fiabilité du contenu propositionnel (voir par exemple Dendale, 1994, p. 25). Lyons (1977, p. 797) en donne la définition suivante :

Any utterance in which the speaker explicitly qualifies his commitment to the truth of the proposition expressed by the sentence he utters, whether this qualification is made explicit in the verbal component [...] or in the prosodic or paralinguistic component, is an epistemically modal, or modalized, utterance.

Il ressort de cette définition que les moyens d'exprimer la modalité épistémique sont d'une multiplicité hétérogène. La qualification épistémique peut se réaliser par la prosodie (par exemple par une intonation interrogative), par des moyens extralinguistiques tels qu'un haussement d'épaules ou par des moyens grammaticaux ou lexicaux. Ce sont ces derniers types – les moyens grammaticaux et lexicaux - qui sont les plus pertinents pour la présente étude et que j'appellerai des *modalisateurs épistémiques*. Les modalisateurs épistémiques se caractérisent par le fait qu'ils modifient explicitement la valeur de vérité d'un contenu propositionnel et ils situent donc ce contenu à une échelle allant de l'incertitude totale à la certitude absolue (Le Querler, 1996, p. 71), cf. les exemples 1 et 2, qui expriment l'incertitude et la certitude, respectivement :

1. *Il est possible que* des taux plus élevés d'anomalies congénitales soient simplement le reflet d'une propension plus grande à indiquer un code d'anomalies congénitales. (frmed01)<sup>1</sup>

2. *Il est évident que*, lorsque 'en' réfère à un nom au singulier qui n'est pas collectif, il s'agit d'un cas de partition interne (frling06)

Les modalisateurs épistémiques marquant l'incertitude rentrent dans la vaste catégorie d'atténuateurs (ou ce qu'on appelle en anglais *hedges*) alors que ceux marquant la certitude sont plutôt ce qu'on pourrait appeler des « amplificateurs ». Bien que la catégorie de modalité

---

<sup>1</sup> Les parenthèses réfèrent à l'article d'où est tiré l'exemple : frmed01 = *article français de médecine numéro 1*, frling06 *article français de linguistique numéro 6*, et ainsi de suite. C'est moi qui mets en italiques.

épistémique regroupe, en théorie, les deux types de marqueurs, je me suis concentrée sur les marqueurs exprimant l'incertitude, étant donné que ce sont eux qui sont les plus fréquents dans le discours scientifique.

A l'instar de la logique modale, on parle souvent de deux types d'épistémicité : la possibilité épistémique et la nécessité épistémique. La possibilité épistémique est une possibilité envisageable, présumée ou probable, autrement dit une possibilité de caractère hypothétique ou une éventualité (voir l'exemple 3). La nécessité épistémique concerne les déductions et les inférences du locuteur (voir l'exemple 4).

3. *Peut-être* qu'il est arrivé maintenant.

4. Il *doit* être arrivé, puisque je l'ai vu partir d'ici déjà vers 13 heures.

Ici, je mettrai l'accent sur la possibilité épistémique, et je laisserai de côté, pour le moment, la nécessité épistémique. Nous allons voir maintenant, en partant des différents types de modalités identifiés par von Wright, comment la possibilité épistémique se distingue d'autres types de possibilité. Le choix de partir de cette typologie s'est motivé par mes études du verbe modal *pouvoir*, au cours desquelles je me suis rendue compte que ce verbe est susceptible d'exprimer tous les types de modalités recensés par von Wright. Les valeurs canoniques de *pouvoir* (voir Le Querler, 1996, p. 115) correspondent en gros à ces types de modalité. Partir de cette typologie me semble donc très pratique pour parler de la possibilité et le modal *pouvoir*, mais cela ne veut pas dire que je me base sur une vue strictement logique de la modalité.

Commençons par la modalité (ou la possibilité) dite aléthique. Ce concept est problématique, car la notion d'aléthique n'est pas une notion à un sens unique communément admis. Il existe une multitude de conceptions divergentes (voir par exemple Lyons, 1977 ; Hughes et Cresswell, 1968 ; Kronning, 2001a et b ; Gosselin 2000 ; Kolflaath, 2003). Il n'y a pas lieu ici de présenter en détail les différentes conceptions qui existent. Je me contente de constater que dans certaines conceptions, la modalité aléthique revient à la modalité épistémique, alors que dans d'autres, plus élargies, il semble que la possibilité aléthique se diffère de la possibilité épistémique en ce qu'elle exprime une simple constatation d'un fait, une affirmation d'une possibilité tout simplement, alors que la possibilité épistémique exprime, comme nous l'avons vu, une possibilité envisageable et hypothétique, une éventualité. On peut appeler ce dernier type une possibilité *bilatérale*, ce qui signifie que la

possibilité épistémique exprime « ce qui peut être, mais qui peut aussi ne pas être » (voir Le Querler, 1996, p. 37). Le premier type peut être appelé une possibilité *unilatérale*, il s'agit d'une affirmation d'une possibilité tout simplement. Les exemples 5-6 servent à illustrer cette opposition :

5. Ces formes peuvent théoriquement recevoir deux analyses différentes. D'une part, elles *pourraient* être analysées comme les exemples [5-6], [...] D'autre part, les exemples [1-4] *pourraient* être rapprochés plutôt de [7-8], [...]. (frling06)

6. Ainsi, nous avons estimé que 18 % des bénéficiaires SR ont reçu un traitement correspondant au stade 2. Il reste qu'une certaine proportion de ces personnes sont traitées plutôt en fonction d'un stade 3, car 60 % d'entre elles ont également pris de la théophylline à action prolongée. Cela *pourrait* signifier qu'au lieu d'une augmentation du dosage du corticostéroïde en inhalation, le traitement ferait appel à des doses accrues de médicament au même dosage, [...]. Cela *pourrait* également indiquer que les personnes ont déjà utilisé de la théophylline, [...]. (frmed03)

La modalité exprimée dans ces deux exemples, qui à première vue peuvent paraître assez semblables, n'est pas du même type. Dans le premier exemple, l'auteur évoque deux alternatives, deux possibilités d'interprétation présentées comme vraiment réelles. Dans le second exemple, l'auteur exprime des hypothèses sur ce que peut signifier l'observation qu'il vient de faire.

Une autre caractéristique de la modalité épistémique est qu'elle est sémantiquement extra-prédicative (Le Querler, 1996, pp.125-130), c'est-à-dire qu'elle qualifie la valeur de vérité d'un contenu propositionnel mais n'est pas elle-même vérifiable. Les exemples 7-8 illustrent ce fait :

7. Il *peut* être malade (exemple emprunté à Tasmowski et Dendale, 1994, p. 45)

8. Elle *pouvait* avoir trente ans (exemple emprunté à Kronning, 1996, p. 32)

Dans l'exemple 8, c'est <elle avoir trente ans> qui est vérifiable, alors que le jugement exprimé par *pouvait* ne l'est pas. Il en va de même pour l'exemple 7, où <il être malade> est vérifiable, tandis que le *peut* du locuteur exprime une possibilité envisagée par celui-ci. Dans la terminologie de Kronning (1996), la possibilité (et la nécessité) épistémique est *montrable*, mais non *véridicible*. La modalité aléthique par contre, fait partie de la partie vérifiable de l'énoncé (le dictum). Cela est illustré par les exemples suivants :

9. L'équipe française *peut* encore gagner la coupe du monde.<sup>2</sup>

10. Il *peut* faire un 6 (concernant un jet de dés)

Dans 9<sup>3</sup>, la possibilité assertée est vérifiable, par exemple en regardant la liste et la position de l'équipe française sur celle-ci. Et on n'a qu'à regarder le dé pour vérifier l'exemple 10.

En conclusion, quel que soit le terme utilisé, il faut distinguer une possibilité affirmée, réelle, unilatérale d'une possibilité hypothétique, bilatérale. Quand on étiquette des occurrences d'un marqueur polysémique (comme par exemple le verbe *pouvoir*), il est important de prendre en compte des nuances de sens de ce type.

Il convient aussi de distinguer la possibilité épistémique de ce que von Wright appelle la possibilité existentielle, c'est-à-dire - en d'autres termes - la sporadicité. La sporadicité réfère, comme le terme l'indique, à ce qui est sporadique, c'est-à-dire à ce qui se produit de temps en temps, d'une manière irrégulière. Le Querler (2001, pp. 19-20) remarque que la sporadicité peut être référentielle :

11. Les Alsaciens *peuvent* être obèses

(s'interprète comme *Certains Alsaciens sont obèses*)

ou temporelle :

12. Jean *peut* être odieux

(s'interprète comme *Jean est odieux à certains moments*)

Plusieurs linguistes (Halliday 1994 ; Le Querler 1996 ; Cotte 2002) rattache la sporadicité à la modalité épistémique, ce qui s'explique par la parenté qui existe indéniablement entre ces deux catégories. La sporadicité peut se rattacher à l'épistémique en ce qu'elle exprime une relation qui *peut être, mais qui peut aussi ne pas être*. Donc, il y a une certaine bilatéralité. En outre, dans des articles de recherches, les marqueurs de sporadicité servent souvent à atténuer l'énoncé, le rendre moins catégorique. En ce sens, marquer la sporadicité sert à faire des réserves, à s'exprimer avec précaution, ce qui est un trait typique de la modalité épistémique telle qu'elle est employée dans le discours scientifique. Or, il y a une différence remarquable

---

<sup>2</sup> Exemple inspiré par un exemple en norvégien, élaboré par Kolflaath (correspondance personnelle 01.10.03)

<sup>3</sup> Notons que cet exemple peut aussi recevoir d'autres interprétations, par exemple « l'équipe française est encore capable de gagner la coupe du monde », c'est-à-dire une lecture dite « dynamique » (voir ci-dessous).

entre l'épistémique et le sporadique : celui-ci marque une possibilité qui se fait valoir dans certains cas au moins, alors que celui-là marque une possibilité qui est *susceptible* de se faire valoir, mais qui ne se fait pas nécessairement valoir dans aucun cas. Comme la sporadicité marque une possibilité réelle (réelle parce qu'elle est manifestement réalisée dans certains cas), elle a peut-être plus en commun avec la possibilité « aléthique » qu'avec l'épistémique. Kronning (1996) la considère aussi comme aléthique, étant donné qu'elle est *véridicible* et pas *montrée* (correspondance personnelle 20.10.2003). La modalisation fait donc partie de la partie vérifiable de l'énoncé. Ainsi, la représentation schématique serait :

Il est vrai que < Les Alsaciens peuvent être obèses >

et non

Il est possible que < Les Alsaciens être obèses >

La sporadicité semble donc être quelque chose d'intermédiaire entre l'aléthique et l'épistémique. En général, on peut dire que la possibilité épistémique se paraphrase par *peut-être*, alors que la possibilité sporadique se paraphrase par *parfois*. Mais il n'en reste pas moins que l'adverbe *peut-être* peut être employé dans le sens de *parfois*. Dans ces cas, la plurivocité de *peut-être* semble gommer les différences de sens qui séparent la sporadicité et l'éventualité.

Je passe vite par les deux types restant, car il me semble assez facile de distinguer ces types de possibilité de la possibilité épistémique. La possibilité déontique concerne la permission :

13. Tu *peux* rentrer (tu as la permission de rentrer)

Et la modalité dite dynamique dénote les capacités et les aptitudes.

14. Je *peux* soulever cette valise<sup>4</sup> (je suis capable de soulever cette valise)

---

<sup>4</sup> Exemple emprunté à Kronning, 1996, p. 32

Le terme de modalité dynamique (Bentley, 2003, p. 64) est, autant que je sache, peu utilisé en français, mais le correspondant anglais (dynamic modality) et assez courant (voir par exemple Palmer 2001).

Passons à la catégorie de l'épistémicité - les moyens langagiers dont dispose le locuteur pour s'exprimer sur ses connaissances. Comme la figure l'indique, on tient compte de deux stratégies majeures de s'exprimer sur ses connaissances : le locuteur peut marquer son degré de certitude, c'est donc la modalité épistémique, exemplifiée ici par les énoncés 15 et 16 :

15. *Je suis sûr* que Pierre joue au football

16. *Peut-être* que Pierre joue au football

et il peut aussi indiquer (explicitement par le langage) la source de l'information transmise par l'énoncé, et c'est ce que j'appellerai l'évidentialité (voir aussi Kronning, 2003 ; Dendale et Tasmowski, 2001). Dans l'exemple 17, le locuteur indique qu'il tient l'information de quelqu'un d'autre, à savoir de Marie et dans 18, il indique qu'il la tient de ses propres yeux :

17. *Selon Marie*, Pierre joue au football

18. *J'ai vu* Pierre jouer au football

Ce qui distingue l'évidentialité de la modalité épistémique, c'est donc que les marqueurs évidentiels ne qualifient pas nécessairement la valeur de vérité d'un contenu propositionnel – ils indiquent seulement la source de l'information transmise dans ce contenu. 17 exprime une non prise en charge de la part du locuteur, mais ne qualifie pas explicitement la valeur de vérité du contenu <Pierre jouer au football>. Bien que l'évidentialité et la modalité épistémique soient deux catégories théoriquement disjointes, il existe, naturellement, de nombreux marqueurs qui relèvent des deux catégories à la fois. La locution *il paraît que* en est un exemple, ce marqueur exprime le oui-dire (ce qui relève de l'évidentialité) et un certain degré d'incertitude (ce qui relève de la modalité épistémique). Kronning (2003) appelle ces marqueurs des *marqueurs mixtes*, c'est-à-dire des marqueurs qui expriment la source (ou la nature de la source) de l'information transmise et en même temps qualifient la valeur de vérité.

Par ce parcours beaucoup trop rapide de différentes catégories linguistiques, j'espère avoir situé la modalité épistémique dans un cadre plus large et de l'avoir située par rapport à

d'autres catégories apparentées. Avant de passer à l'analyse des articles de recherche, retenons certaines caractéristiques des modalisateurs épistémiques : Un modalisateur épistémique est *une unité grammaticale ou lexicale qui qualifie explicitement la valeur de vérité d'un contenu propositionnel*. Les modalisateurs épistémiques sont donc sémantiquement *extrapredicatifs* et, pour les modalisateurs épistémiques marquant l'incertitude, il est possible d'ajouter une phrase d'incertitude telle que *mais je ne suis pas sûr*, ou *mais cela n'est pas vérifié*.

## **II Modalisateurs épistémiques dans des articles de recherche en médecine et en linguistique**

Passons maintenant à la seconde partie de cette contribution, où je parlerai de modalisateurs épistémiques et leur emploi dans des articles de recherche français tirés des disciplines de médecine et de linguistique. Un ensemble de 40 articles<sup>5</sup> ont été examinés (20 articles de chaque discipline), tous tirés du corpus électronique monté par le projet KIAP. L'objectif de l'étude a été d'examiner dans quelle mesure il y a des ressemblances et des différences entre les disciplines de médecine et de linguistique en ce qui concerne la fréquence aussi bien que la fonction de modalisateurs épistémiques. Les deux disciplines, utilisent-elles ce type de marqueurs dans la même mesure et dans la même manière, et sinon, en quoi consistent les différences ?

Je n'entrerai pas dans les détails concernant la méthodologie, mais je voudrais simplement signaler que la sélection des marqueurs à étudier s'est faite sur la base de fréquence, c'est-à-dire que j'ai effectué une analyse exploratoire d'une partie du corpus pour voir quels sont les marqueurs les plus utilisés, et ceux qui se sont révélés les plus fréquents lors de cette analyse préliminaire ont été sélectionnés pour l'étude principale. J'ai aussi inclus certains marqueurs qui n'étaient pas très fréquents dans le corpus exploratoire, mais qu'il serait intéressant d'étudier d'un point de vue contrastif ou parce qu'ils sont traditionnellement considérés comme des prototypes de la modalité épistémique. Ces marqueurs sont le présent de l'indicatif du verbe modal *pouvoir* (j'utiliserai *peut* comme forme de base, mais toutes les formes au présent de l'indicatif sont incluses dans l'analyse), le verbe *indiquer*, l'adjectif *possible* et l'adverbe *peut-être*. Les autres marqueurs qui figurent sur les listes ci-dessous ont été sélectionnés à cause de leur fréquence relativement élevée dans le corpus exploratoire :

---

<sup>5</sup> Un total de 129907 mots.

**Les modalisateurs épistémiques<sup>6</sup> par ordre décroissant (entre parenthèses : fréquence relative en pour mille)**

<i>Articles de linguistique</i>		<i>Articles de médecine</i>	
Sembler	(0.89)	sembler	(0.75)
Paraître	(0.32)	pourrait	(0.31)
sans doute	(0.26)	probablement	(0.28)
peut-être	(0.16)	suggérer	(0.28)
indiquer	(0.06)	paraître	(0.13)
peut	(0.06)	probable	(0.13)
suggérer	(0.06)	possible	(0.11)
possible	(0.03)	indiquer	(0.09)
pourrait	(0.03)	peut	(0.09)
probablement	(0.01)	peut-être	(0.03)
probable	(0)	sans doute	(0.03)
<b>total</b>	<b>1.9</b>	<b>total</b>	<b>2.3</b>

Comme il est bien connu, plusieurs de ces marqueurs sont polysémiques, mais seulement les occurrences épistémiques ont été retenues pour cette étude. Ont été étiquetées comme épistémiques les occurrences qui satisfont aux critères cités ci-dessus, c'est-à-dire celles qui qualifient explicitement la valeur de vérité d'un contenu propositionnel et auxquelles il est possible d'ajouter une phrase d'incertitude telle que *mais je ne suis pas sûr, je ne sais pas* etc.<sup>7</sup>

Quelles sont alors les différences et les ressemblances entre les linguistes et les médecins chercheurs ? Comme il ressort de ces listes, la fréquence de modalisateurs épistémiques est à peu près la même dans les deux groupes. Elle est légèrement plus élevée dans les articles de médecine, mais la différence n'est pas grande. Le semi-auxiliaire *sembler* se révèle le modalisateur épistémique le plus fréquent tant dans les articles de linguistique que dans les articles de médecine. La dominance de ce marqueur est très manifeste dans les deux disciplines.

Chose un peu surprenante, la valeur épistémique de *peut* et de *possible* s'avère peu utilisée. *Possible* est parfois utilisé comme modalisateur épistémique dans les articles de médecine, ce qu'a illustré l'exemple 1 de la première partie, exemple qui est repris ici :

<sup>6</sup> Les marqueurs sont donnés dans leur *forme de base*, c'est-à-dire que d'autres formes du même lexème sont aussi incluses dans l'analyse. Quant à *pouvoir*, le présent et le conditionnel sont étudiés séparément, et on distinguera donc les formes de base *peut* et *pourrait*.

<sup>7</sup> En dépit de ces critères, il n'est pas toujours évident quelle est la valeur précise d'une occurrence. Le verbe *indiquer* par exemple, signifie tantôt *montrer* (et dans ce cas, il n'est pas un modalisateur épistémique d'incertitude) tantôt *suggérer* (et dans ce cas, il est un modalisateur épistémique d'incertitude), et souvent il n'y a pas de distinction nette entre ces deux valeurs. Le même problème se pose dans une certaine mesure pour *pouvoir*, où plusieurs valeurs peuvent être co-présentes et contribuer ensemble à l'interprétation.

1. *Il est possible que* des taux plus élevés d'anomalies congénitales soient simplement le reflet d'une propension plus grande à indiquer un code d'anomalies congénitales. (frmed01)

Ces cas sont pourtant assez rares, et le plus souvent les occurrences de *peut* et de *possible* expriment une affirmation simple d'une (ou plusieurs) possibilité(s) :

2. Deux réalisations morphologiques sont également *possibles* (frling01)

A part *sembler*, les linguistes et les médecins chercheurs ne font pas usage des mêmes marqueurs. Les linguistes préfèrent *paraître* et *sans doute*, alors que les médecins chercheurs préfèrent *pourrait* et *probablement*. La fréquence relativement élevée de *suggérer* dans les articles de médecine est due à un seul article dans lequel on trouve 10 sur un total de 17 occurrences, ce qui nous rappelle l'importance de l'aspect individuel aussi. Je ne saurais donc pas dire si *suggérer* est en fait plus utilisé par les médecins chercheurs que par les linguistes. Or, il est clair qu'un grand nombre de marqueurs sont assez spécifiques à l'une des disciplines. Par exemple, les médecins emploient les expressions *probable* et *probablement*, tandis que ces expressions sont extrêmement rares chez les linguistes. Il n'y a aucune occurrence de *probable* et seulement une occurrence de *probablement*. *Sans doute*, en revanche, est une expression fréquente dans les articles de linguistique, mais que les chercheurs en médecine tendent à éviter.

En ce qui concerne le verbe modal *pouvoir*, l'analyse a mis en évidence que les formes au présent sont très rares comme modalisateurs épistémiques, quelle que soit la discipline, alors qu'il y a de grandes différences entre les deux disciplines en ce qui concerne l'emploi du conditionnel (*pourrait*). L'analyse révèle un emploi extensif de *pourrait* épistémique chez les médecins chercheurs, en fait presque 60 % des occurrences de *pourrait* sont épistémiques :

3. Il reste qu'une certaine proportion de ces personnes sont traitées plutôt en fonction d'un stade 3, car 60 % d'entre elles ont également pris de la théophylline à action prolongée. Cela *pourrait* signifier qu'au lieu d'une augmentation du dosage du corticostéroïde en inhalation, le traitement ferait appel à des doses accrues de médicament au même dosage (frmed03)

L'analyse révèle aussi une quasi-absence de cet emploi chez les linguistes, chez qui moins de 4 % des occurrences expriment une modalité épistémique. Mais si elles ne sont pas épistémiques, quelle valeur ont-elles ?

Il est difficile d'étiqueter les occurrences de *pourrait* dans les articles de linguistique de telle ou telle valeur, mais il est clair que la valeur épistémique est extrêmement rare. Plus de la moitié des occurrences de *pourrait* se combinent avec *on* pronom sujet, et la combinaison *on pourrait* paraît une séquence presque figée, dont le contenu sémantique me semble assez « vide », du moins peu déterminé :

4. On *pourrait* alors imaginer que l'esprit, comme le télescope, imprime à cet "idéal divin" une modification cruciale (frling17) (NB : *pourrait* classifié comme non-épistémique)

Je ne saurais pas expliquer pourquoi les médecins chercheurs utilisent *pourrait* épistémique si souvent alors que les linguistes ne l'utilisent pas du tout. On m'a proposé que ce fait soit lié à la nature du processus de recherche, c'est-à-dire par exemple que le fait que les médecins effectuent beaucoup d'expériences favoriserait l'emploi de *pourrait* épistémique. Il est vrai que *pourrait* est parfois utilisé pour signaler des limites d'une expérience, mais les différences de processus de recherche ne peuvent pas tout expliquer. La plupart des occurrences de *pourrait* épistémique apparaissent dans un contexte où l'auteur envisage des explications possibles, ce que les linguistes font aussi, mais à l'aide d'autres marqueurs. Il est possible que la tournure avec *pourrait* épistémique est devenue une tournure standard, une expression presque figée du discours médical.

Les linguistes et les médecins choisissent donc dans une certaine mesure des expressions différentes pour marquer une modalité épistémique. Est-ce que la préférence de tel ou tel modalisateur reflète une différence en fonctions communicatives ? Une analyse de toutes les occurrences des marqueurs les plus fréquents (plus précisément *sembler*, *paraître*, *pourrait*, *probablement* et *sans doute*) et leur contexte révèle en effet que les linguistes et les médecins chercheurs emploient les modalisateurs de manières un peu différentes, mais les ressemblances semblent tout aussi importantes que les différences. J'ai déjà mentionné que linguistes aussi bien que médecins chercheurs utilisent des modalisateurs quand ils proposent des explications possibles ou probables, mais que les marqueurs choisis pour ce faire sont différents. Là où les médecins chercheurs utilisent *pourrait* et *probablement*, les linguistes utiliseraient *peut-être* et *sans doute*. Les exemples 5 à 8 illustrent ce fait :

5. Les mécanismes à l'origine de ces manifestations sont peu clairs : il *pourrait* s'agir d'anomalies des cellules T helper dont le profil de sécrétion cytokinique *pourrait* être altéré, ou d'anomalies des cellules T suppressives ; il *pourrait* également s'agir d'une conséquence d'anomalies génétiques du chromosome 6 [...] (frmed07)

6. Les lésions sont les mêmes dans l'adrénoleucodystrophie et dans l'adrénomyélonge neuropathie, mais le cortex surrénalien est plus atrophique dans l'adrénomyélonge neuropathie que dans l'adrénoleucodystrophie, *probablement* parce que l'insuffisance surrénale y évolue depuis plus longtemps [6], [26]. (frmed11)

7. C'est *peut-être* pour cela que son apparition dans cette structure n'est pas si fréquente. (frling07)

8. Dans l'emploi interrogatif, nous n'avons pas trouvé la forme 'pour quoi' pour exprimer l'existence d'un lien causal, *sans doute* parce que la concurrence exercée par l'adverbe 'pourquoi' aurait été alors trop forte. (frling07)

La fonction la plus importante dans les deux disciplines est probablement celle d'exprimer une incertitude réelle. Le modalisateur assume ce rôle dans les cas où les observables ou les résultats ne sont pas suffisamment clairs et ne permettent pas de tirer des conclusions définitives (ce qui est considéré comme « suffisamment clair » peut naturellement varier d'une personne à l'autre, il y a toujours une interprétation humaine qui intervient). Cette fonction semble particulièrement importante pour les médecins chercheurs, bien qu'il soit souvent difficile de déterminer si un modalisateur exprime une incertitude réelle ou si sa présence est motivée uniquement par des raisons stylistiques. Dans les articles de médecine, les modalisateurs sont assez souvent précédés ou suivis d'une remarque sur les connaissances limitées de la profession de médecine en général. Plutôt que de signaler un manque de connaissance personnel, on signale donc une lacune dans les connaissances de la science de médecine en général, un manque de connaissances touchant toute la profession, voir l'exemple 9 :

9. La pathogénie de l'atteinte des cellules du testicule *est mal connue*, mais elle est *probablement* similaire à celle proposée dans l'insuffisance surrénale, secondaire à la toxicité directe des AGTLC. (frmed11)

Ce type de contexte est très rare chez les linguistes, chez qui, en revanche, l'aspect personnel est parfois mis en relief, par exemple par l'insertion d'un pronom datif de la première

personne avant le verbe *sembler*. Presque un tiers des occurrences de *sembler* sont précédées d'un pronom datif chez les linguistes, tandis que moins d'un dixième le sont dans les articles de médecine. Cela contribue aussi à l'impression que la fonction d'exprimer une incertitude réelle est particulièrement importante chez les médecins chercheurs. Selon Nølke (2001, p. 24), un locuteur qui énonce *il me semble* ou *il nous semble* se sent assez sûr de la vérité du contenu propositionnel, puisqu'il prend cette vérité à son propre compte. Celui qui énonce *il semble que*, par contre, ne prend pas position de la même manière explicite et il paraît donc moins sûr.

Si les médecins chercheurs emploient des modalisateurs afin d'exprimer une incertitude réelle plus souvent que ne le font les linguistes, ces derniers utilisent des modalisateurs plus souvent dans des contextes explicitement argumentatifs. Le linguiste auteur ne renonce pas à entrer dans un dialogue avec d'autres chercheurs dans son propre texte, et il utilise souvent des modalisateurs dans le but d'adoucir la critique de ses pairs. Les exemples 10 et 11 peuvent illustrer ce fait:

10. [...] *il semble que* pour la majorité des auteurs, X corresponde au verbe lui-même, position qui nous *paraît* difficile à tenir (nous y reviendrons). (frling19)

11. *Il me semble que* cette interprétation est fondée sur des bases peu solides et qu'on doit accepter l'idée que les trois tournures coexistent actuellement, et qu'elles ont *sans doute* coexisté à d'autres époques. (frling01)

Une telle argumentation explicite est très rare chez les médecins chercheurs.

Une autre fonction des modalisateurs est de signaler des limites de l'étude ou autrement donner des commentaires sur l'étude propre. Cette fonction est plus fréquente chez les médecins, et cela s'explique sans doute par les différences de processus de recherche dont on a déjà parlé. Cette supposition est étayée par le fait que j'ai retrouvé plusieurs exemples de cette fonction dans un article de linguistique norvégien (aussi tiré du corpus KIAP) où la méthode utilisée est justement une expérience du même genre que celui employé en recherche médicale. Cette fonction - signaler des limites d'une étude - est illustrée par les exemples 12 et 13.

12. Les évaluations économiques fondées sur le coût moyen par jour d'hospitalisation *pourraient* conduire à une sous-estimation du coût réel.

L'indice du NIRRU est fondé sur les coûts au Maryland (États-Unis), ce qui *pourrait* limiter son utilité. (frmed02)

13. Comme nous n'avons analysé que les hospitalisations de 30 jours et moins dans les centres hospitaliers de courte durée, *il est possible que* notre étude ne tienne pas compte de certains coûts d'hospitalisation pour l'asthme. (frmed02)

Bien que les modalisateurs s'emploient dans les deux disciplines pour émettre des hypothèses et proposer des explications possibles, ils s'utilisent de même souvent simplement comme une stratégie de prudence, c'est-à-dire que leur présence est motivée par un désir de répondre aux conventions du style académique. *Paraître* dans les articles de linguistique semble souvent assumer cette fonction :

14. Mais pourtant, dans d'autres situations, par exemple entre 'c'est' et 'qu-', la préposition 'à' exigée par le verbe 'confier' devant le complément nominal a un statut plus compliqué. Elle peut figurer une fois devant le complément nominal, ce qui *paraît* le plus "normal": (frling01)

Traditionnellement, on dit que les atténuateurs donnent l'impression d'un auteur prudent, modeste et réservé, et il est vrai que l'emploi de modalisateurs est parfois motivé par la modestie ou la politesse. Pourtant, il existe aussi un autre point de vue, selon lequel les atténuateurs sont utilisés pour la forme, un auteur très sûr de soi et de sa propre théorie (et qui le laisse voir) emploierait des atténuateurs pour compenser, pour harmoniser et nuancer l'impression d'un chercheur (trop) catégorique. Beaufrère-Bertheux avance même l'hypothèse que « le *hedging* est proportionnel à la certitude » (1997, p. 235). Comme je l'ai déjà dit, la fonction la plus importante des modalisateurs épistémiques semble être de traduire une incertitude réelle. Je ne partage donc pas le point de vue de Beaufrère-Bertheux, mais il est vrai qu'on devrait, quand on étudie des atténuateurs, en même temps étudier les marqueurs de certitude pour voir si l'on y trouve une certaine harmonie. Pour cette raison, j'ai étudié de plus près quatre articles, qui tous contiennent un grand nombre de modalisateurs, en me concentrant sur la structure argumentative de ces textes. Cette petite analyse n'a pas pu étayer l'hypothèse de Beaufrère-Bertheux ; les auteurs de ces quatre articles ne me paraissent ni plus ni moins sûrs que d'autres, mais l'un des textes (un texte de linguistique) est un vrai texte argumentatif où l'auteur va à l'encontre de la tradition et défend son propre point de vue. Un autre article (un article de médecine) traite d'une maladie dont la médecine ne sait pas encore grande chose, on commence peu à peu à en savoir plus, mais la recherche est dans ses

premiers débuts. Cela montre donc que le sujet, la nature de l'objet d'étude peut susciter un emploi fréquent de modalisateurs.

Pour résumer, nous avons vu que la fréquence de modalisateurs épistémiques est à peu près la même dans les disciplines de médecine et de linguistique, mais que les deux groupes font usage de marqueurs différents. Plusieurs des marqueurs étudiés sont fréquents dans l'une des disciplines, mais quasi-absents de l'autre. Une exception est le semi-auxiliaire *sembler* qui est de loin le premier modalisateur dans les deux disciplines. En ce qui concerne les fonctions communicatives de ces marqueurs, nous avons vu qu'on retrouve les mêmes fonctions chez les linguistes que chez les médecins chercheurs, mais qu'elles n'ont pas nécessairement une importance égale dans les deux disciplines. Les linguistes utilisent des modalisateurs plus souvent dans des contextes explicitement argumentatifs, tandis que les médecins chercheurs les utilisent plus souvent pour exprimer une incertitude réelle ou pour évoquer des limites d'une étude.

## Références

- Beaufrère-Bertheux, C. (1997) : L'anglais de la recherche médicale: une grande diversité. *ASp (Anglais de Spécialité)*, 15 - 18, pp. 223–238.
- Bentley, D. (2003) : Sur la force d'une approche non-dérivationnelle de l'analyse linguistique : quelques données de l'italo-roman. *Cahiers du CRISCO* 13. Université de Caen. [http://elsap1.unicaen.fr/cahiers/cahier13\\_bentley.pdf](http://elsap1.unicaen.fr/cahiers/cahier13_bentley.pdf).
- Cotte, P. (2002) : Le possible, le nécessaire et la volonté. <http://www.univ-pau.fr/ANGLAIS/alaes/modaux.html>.
- Dendale, P. (1994) : *Devoir* épistémique : marqueur modal ou évidentiel ? *Langue française* 102, pp. 24-40
- Dendale, P. & L. Tasmowski (2001). Introduction : Evidentiality and related notions, in Dendale, P. & L. Tasmowski (éds.): *Journal of Pragmatics* 33, 339 - 348.
- Gosselin, L. (2000) : Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé. Esquisse d'un modèle global, in *Syntaxe et Sémantique* 2, Presses Universitaires de Caen, 57-80.
- Halliday, M.A.K. (1994): *An introduction to Functional Grammar*. Arnold, London.
- Hughes, G.E. & M.J. Cresswell (1968) : *An introduction to modal logic*. Methuen & CO, London.
- Kolflaath, E. (2003) : *Språk og argumentasjonsteori – med eksempler fra juss*. Kompendium, Universitetet i Bergen.
- Kronning, H. (1996) : *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.
- Kronning, H. (2001)a : Au-delà du déontique et de l'épistémique, in : Prandi, M. & P. Ramat (éds.) : *Semiotica e linguistica. Per ricordare Maria-Elisabeth Conte*. Materiali Linguistici 32, Università di Pavia. FrancoAngeli, Milano, pp. 97-121.
- Kronning, H. (2001)b : Pour une tripartition des emplois du modal *devoir*, in : Dendale, P. & J. Auwera (éds.) : *Les verbes modaux*. Cahier Chronos, Rodopi, Amsterdam, pp. 67–84.
- Kronning, H. (2003) : Modalité et évidentialité, in : Birkelund, M., G. Boysen & P. Kjærsgaard (éds.) : *Aspects de la modalité*. Tübingen : Niemeyer, pp. 131–152.

- Le Querler, N. (1996) : *Typologie des modalités*. Presses universitaires de Caen, Caen.
- Le Querler, N. (2001) : La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités, in : Dendale, P. & J. Auwera (éds.) : *Les verbes modaux*. Cahier Chronos 8, Rodopi, Amsterdam, pp. 17-32.
- Lyons, J. (1977) : *Semantics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Nølke, H. (2001) : *Le regard du locuteur 2*. Kimé, Paris.
- Palmer, F.R. (2001) : *Mood and modality*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Tasmowski, L. & P. Dendale (1994) : *Pouvoir<sub>E</sub>*, un marqueur d'évidentialité. *Langue française* 102, pp. 41-56.
- Wright, G.H. von (1951): *An essay in modal logic*. North-Holland, Amsterdam.
- [www.kiap.aksis.uib.no](http://www.kiap.aksis.uib.no)